

PHONOLIST, piano électr. de salon, se joue sans la main. Merveille d'art et mécanique. Prix: 120 francs. M. J. B. 12. 21-12. 21-12. 21-12.

AU CERCLE POLYLOTTE DE ROUBAIX. — Ce soir, vendredi, huit heures et demie, M. Fred Müller, le distingué chef de section allemande, donnera une conférence allemande sur « Les Compètes », illustrée d'une série de projections électriques, superbes et tout à fait inédites.

Ce sujet, qui a fait ces derniers temps plus d'un bruit, et qui fait encore plus de bruit, toutes les conversations est bien de la plus récente actualité; traitée par un tel conférencier cette causerie qui promet d'être très intéressante est assurée d'un vif succès.

Concours de tir. — Fête franco-anglaise. — Le président et la commission administrative du Cercle ont bien voulu inviter les personnes de nationalité anglaise venues à Roubaix pour la fête de tir franco-anglaise à assister à la réunion de ce soir; la section anglaise du Cercle se fera un plaisir de recevoir et de fêter messieurs les tireurs anglais, qui sont assurés de la plus cordiale réception.

Rappelons à cette occasion que les séances du Cercle ont lieu les mercredis, vendredis, huit heures et demie du soir, au siège social, 4, rue de la Gare, (entresol du Grand Café).

YVESSE MANIFESTE. — Un habitant de la rue de Bavi, 56, Auguste Vanhaeseb, âgé de 24 ans, roublonais, s'est vu rédiger un procès-verbal pour avoir exercé des mauvais traitements envers son cheval.

LES VOIES DE LA VIE. — Une ouvrière tulleuse, Mlle Alice Mullier, âgée de 23 ans, demeurant rue de la Balance, cour Degraeve, 8, inopiné de voix de fait envers sa mère, a été l'objet d'un procès-verbal de la part de M. Pégé, accusant-la de violence et de coups.

LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE INDUSTRIELLE DE TOURCOING (66, rue du Casino), sous la direction de M. N. Guillaume, ingénieur, professeur des cours de mécanique appliquée, ont visité, dimanche dernier, les ateliers de M. Smits et C^{ie}, tailleurs d'engrenages, 5, rue de l'Ouest, à Roubaix.

M. Smits, ancien élève de cette école, faisait les honneurs de son atelier, muni de machines automatiques modernes et de haute précision; pour la circonstance, toutes les machines fonctionnaient et le professeur put en faire la démonstration pratique et théorique à ses élèves.

Successivement ils virent tailler: des roues dentées, coniques, hélicoïdales, etc., ainsi qu'une émailleur à trois vitesses.

Les élèves se retirèrent enchantés de cette visite et leur guide, en remerciant MM. Smits et C^{ie} de leur aimable réception, les félicita sur l'excellente organisation de leurs ateliers.

FUNÉRAILLES. — Jeudi matin, à huit heures et demie ont eu lieu, en l'église Saint-Eloi, au Blanc-Sean, les funérailles de Victor Gadenne, ce malheureux jeune homme de la rue Solferino décédé à l'âge de 20 ans d'une mort atroce et inexpliquée.

L'affluence était très grande, les habitants du quartier ayant tenu à témoigner de leur sympathie à la famille si éprouvée. Le deuil était conduit par M. Victor Gadenne, père.

Parmi l'assistance, on remarquait M. Cruque, conseiller municipal du Blanc-Sean, et une déléguée de la société de gymnastique la « Jeunesse du Blanc-Sean », dont le défunt faisait partie.

L'inhumation a eu lieu au cimetière du Blanc-Sean, sur la tombe, M. Edmond Thierfry, président de la « Jeunesse du Blanc-Sean » a prononcé un discours dont voici les principaux passages:

Victor Gadenne était entré dans la société en janvier 1927; la robustesse de sa constitution ne lui permettait pas toujours de donner le ton nécessaire à son travail. Désireux de rester souple et alerte, vous connaissiez pour l'avoir vu, la bonne volonté qu'il apportait à rendre ses mouvements plus parfaits. Dimanche, alors que déjà les premiers symptômes de la maladie se manifestaient, en vain, faire sa répétition.

À l'annonce de sa maladie, il se porta vaillamment à la tâche militaire; c'était son ambition. Pourquoi faut-il qu'au moment où la France pleure la mort de vingt-sept de ses meilleurs enfants, nous perdions, nous aussi, et par surcroît, la mort d'un de nos nôtres, entré par une maladie dont le nom seul jette l'angoisse.

Nous espérons que Dieu juste et bon, touché par les offres de sa douloureuse agonie, lui aura fait miséricorde.

Mes chers camarades, avant de laisser reposer cette tombe, j'adresse au nom des gymnastes du Blanc-Sean le dernier adieu à notre camarade Victor Gadenne.

Fuisse cette marque de sympathie attristée mettre un baume à la douleur de ses parents et de sa famille.

FÉDÉRATION DU NORD DES SYNDICATS DE DÉBITANTS DE BOISSONS. — Une réunion de cette Fédération aura lieu demain samedi, à 7 heures et demie du soir, au Café du Centre, place de la République.

L'ordre du jour: l'annonce à donner au Congrès de Roubaix; entrevue avec MM. les députés au sujet de la suppression de la licence et des vœux léonins.

UN VELO VOLÉ. — Plainte a été déposée entre les mains de M. Rougier, commissaire de police, pour un vélo disparu jeudi matin, vers onze heures, et qui avait été déposé dans un couloir du bureau de la maison Valentin-Roussel et fils, place Thiérs.

L'ordre du jour: l'annonce à donner au Congrès de Roubaix; entrevue avec MM. les députés au sujet de la suppression de la licence et des vœux léonins.

UNE MORT SUBITE. — Hier matin, M. Jean Verstraete, 64 ans, marchand de charbon, demeurant rue de Gand, 707, au Pont-Neuville, se rendait à son jardin pour travailler. Soudain, il s'affaissa et donna au déçu par sa famille ne purent le sauver.

Un docteur mandat, ne put que constater le décès, attribué à une embolie.

CONTINUËMENT: Anguilles vivantes. « Poissonnerie Modèle », 13, rue Carnot, Tourcoing. Téléph. 12.60.

BONHÉANCE DE COUPS. — La police a dressé procès-verbal pour violences légères et coups et tapage. L'ordre du jour: l'annonce à donner au Congrès de Roubaix; entrevue avec MM. les députés au sujet de la suppression de la licence et des vœux léonins.

UN EXPULSÉ. — Les gardes Brunin et Antonneau ont profané l'indivision à venir, elle drola en fait blessé à l'index et à l'auriculaire et blessé au front.

LA CHORALE « LES VOLANTS ». — Parmi les sociétés musicales de notre ville, il en est une qui a retenu, ces temps-ci, notre attention, c'est la chorale « Les Volants ». Son origine remonte à une douzaine d'années, époque à laquelle une messe à Roncq (Blanc-Four). L'exécution fut bonne et si germer dans l'esprit des chanteurs l'idée d'élargir leurs rangs. Ils se rencontrèrent 25, 30 puis 40. C'est alors qu'ils décidèrent de se constituer en société régulière.

L'essor du groupe de chanteurs était acquis. L'essai de la chorale « Les Volants » compte aujourd'hui 65 membres, tous amis du meilleur esprit de camaraderie, esprit qui caractérise la Société.

Le titre « Les Volants » ne pouvait être mieux choisi, puisqu'il s'agit de choristes dont le désir est de « voler » là où l'on fait appel à eux, qu'il s'agisse d'une fête religieuse ou profane.

Le manquant cependant quelque chose au bonheur des « Volants »: « Un drapeau ». Grâce à un concert, la société put recueillir l'argent nécessaire à son acquisition. C'est à l'ombre des trois couleurs françaises que la chorale chanta désormais.

La bénédiction solennelle du drapeau aura lieu le 26 juin à huit heures, en l'église Saint-François. Sous l'habile direction de son jeune chef, M. Edmond Cateau, la société interprétera la messe solennelle de Ludwig Von Welden. Nous ne doutons pas que tous les amateurs de belle musique religieuse viendront l'entendre.

La chorale à l'issue de la messe, se rendra à son siège à la Rue de France, rue du Vin, d'où elle reconduira le drapeau chez le Président de la Société, M. Paul Gadenne, qui, assisté de MM. Arthur Matagne et Jules Lethois, vice-présidents, Achille Lecomte, trésorier, Albert Maerte, secrétaire, Henri Cateau, Valéry Guérin, Auguste Nollet, Alphonse Valchenner, Emile Vermeulen, commissaires, assure l'administration de la société et sa bonne marche.

Nous souhaitons longue vie, prospérité aux « Volants ».

ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DU FLOCON. — La commission rappelle aux Anciens Elèves les excursions de Boulogne, Calais et Metz. Ces voyages se faisant en train spécial, le nombre des places est limité. Il sera bon de ne pas attendre les derniers jours, pour remettre les adhésions.

Jusqu'au 12 juillet pour Boulogne, 28 août pour Calais, et 7 août pour Metz, les inscriptions seront reçues à l'école tous les dimanches de 11 heures à 12 heures.

INSTITUTION SAINT-LOUIS. — La fête de gymnastique qui aura lieu dimanche prochain 10 juin, à 4 heures, sur le terrain du Sporting, promet d'être particulièrement brillante. Le match de football, mettra en présence deux excellentes équipes: La Jeunesse de Notre-Dame de Lourdes et l'Institution Saint-Louis.

La salle d'armes de M. P. Gillard, produira ses meilleurs éléments. Nous voyons au programme:

Assauts d'épée, entre MM. P. Gillard et Seynaeve, R. Van der Velde, O. Dupret et Dantigny, A. Contrain et Dupret.

MARIAGES ET FIANÇAILLES. — Mercredi, à midi, a été célébré en la basilique métropolitaine, à Cambrai, le mariage de Mlle Germaine Morand, avec M. Emile Masson, négociant en bois.

Mardi 12 juin a eu lieu, en l'église Saint-Médard, de Lille (68e), le mariage de Mlle Germaine Morand, avec M. Emile Masson, négociant en bois.

M. de la Roche, ancien maître de verreries, et de Mlle Juliette Bostier, fille de M. Alfred Bostier, ancien maître de verreries, et de Mlle Juliette Bostier, fille de M. Alfred Bostier, ancien maître de verreries, et de Mlle Juliette Bostier, fille de M. Alfred Bostier, ancien maître de verreries.

TRIBUNAL DE TOURCOING. — Audience du 16 juin 1930. Présidence de M. Meux, vice-président.

La scène sanglante de la Croix-Rouge à Tourcoing. — Les auteurs de la scène sanglante qui s'est déroulée le 22 mai à la Croix-Rouge, à Tourcoing, avaient été entendus aujourd'hui, leur faute devint évidente.

Les prévenus, Charles Lescaort et son amie, Léonie Dumortier, ont été entendus. L'un et l'autre ont été condamnés à deux mois de prison.

Le 22 mai, Castel, en compagnie de Pierre Duterre, 25 ans, rattacheur rue du Tourcoing, 256, à Tourcoing, se rendit au cabinet de M. Vandoubrucq, électricien sur lui et avant que le malheureux ait eu le temps de se mettre sur la défensive, Lescaort lui porta un violent coup de couteau dans le dos et le terrasse.

L'ordre du jour: l'annonce à donner au Congrès de Roubaix; entrevue avec MM. les députés au sujet de la suppression de la licence et des vœux léonins.

UN VELO VOLÉ. — Plainte a été déposée entre les mains de M. Rougier, commissaire de police, pour un vélo disparu jeudi matin, vers onze heures, et qui avait été déposé dans un couloir du bureau de la maison Valentin-Roussel et fils, place Thiérs.

L'ordre du jour: l'annonce à donner au Congrès de Roubaix; entrevue avec MM. les députés au sujet de la suppression de la licence et des vœux léonins.

UNE MORT SUBITE. — Hier matin, M. Jean Verstraete, 64 ans, marchand de charbon, demeurant rue de Gand, 707, au Pont-Neuville, se rendait à son jardin pour travailler. Soudain, il s'affaissa et donna au déçu par sa famille ne purent le sauver.

Un docteur mandat, ne put que constater le décès, attribué à une embolie.

CONTINUËMENT: Anguilles vivantes. « Poissonnerie Modèle », 13, rue Carnot, Tourcoing. Téléph. 12.60.

BONHÉANCE DE COUPS. — La police a dressé procès-verbal pour violences légères et coups et tapage. L'ordre du jour: l'annonce à donner au Congrès de Roubaix; entrevue avec MM. les députés au sujet de la suppression de la licence et des vœux léonins.

UN EXPULSÉ. — Les gardes Brunin et Antonneau ont profané l'indivision à venir, elle drola en fait blessé à l'index et à l'auriculaire et blessé au front.

LA CHORALE « LES VOLANTS ». — Parmi les sociétés musicales de notre ville, il en est une qui a retenu, ces temps-ci, notre attention, c'est la chorale « Les Volants ». Son origine remonte à une douzaine d'années, époque à laquelle une messe à Roncq (Blanc-Four). L'exécution fut bonne et si germer dans l'esprit des chanteurs l'idée d'élargir leurs rangs. Ils se rencontrèrent 25, 30 puis 40. C'est alors qu'ils décidèrent de se constituer en société régulière.

L'essor du groupe de chanteurs était acquis. L'essai de la chorale « Les Volants » compte aujourd'hui 65 membres, tous amis du meilleur esprit de camaraderie, esprit qui caractérise la Société.

Le titre « Les Volants » ne pouvait être mieux choisi, puisqu'il s'agit de choristes dont le désir est de « voler » là où l'on fait appel à eux, qu'il s'agisse d'une fête religieuse ou profane.

Le manquant cependant quelque chose au bonheur des « Volants »: « Un drapeau ». Grâce à un concert, la société put recueillir l'argent nécessaire à son acquisition. C'est à l'ombre des trois couleurs françaises que la chorale chanta désormais.

La bénédiction solennelle du drapeau aura lieu le 26 juin à huit heures, en l'église Saint-François. Sous l'habile direction de son jeune chef, M. Edmond Cateau, la société interprétera la messe solennelle de Ludwig Von Welden. Nous ne doutons pas que tous les amateurs de belle musique religieuse viendront l'entendre.

La chorale à l'issue de la messe, se rendra à son siège à la Rue de France, rue du Vin, d'où elle reconduira le drapeau chez le Président de la Société, M. Paul Gadenne, qui, assisté de MM. Arthur Matagne et Jules Lethois, vice-présidents, Achille Lecomte, trésorier, Albert Maerte, secrétaire, Henri Cateau, Valéry Guérin, Auguste Nollet, Alphonse Valchenner, Emile Vermeulen, commissaires, assure l'administration de la société et sa bonne marche.

Nous souhaitons longue vie, prospérité aux « Volants ».

ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DU FLOCON. — La commission rappelle aux Anciens Elèves les excursions de Boulogne, Calais et Metz. Ces voyages se faisant en train spécial, le nombre des places est limité. Il sera bon de ne pas attendre les derniers jours, pour remettre les adhésions.

Jusqu'au 12 juillet pour Boulogne, 28 août pour Calais, et 7 août pour Metz, les inscriptions seront reçues à l'école tous les dimanches de 11 heures à 12 heures.

INSTITUTION SAINT-LOUIS. — La fête de gymnastique qui aura lieu dimanche prochain 10 juin, à 4 heures, sur le terrain du Sporting, promet d'être particulièrement brillante. Le match de football, mettra en présence deux excellentes équipes: La Jeunesse de Notre-Dame de Lourdes et l'Institution Saint-Louis.

La salle d'armes de M. P. Gillard, produira ses meilleurs éléments. Nous voyons au programme:

Assauts d'épée, entre MM. P. Gillard et Seynaeve, R. Van der Velde, O. Dupret et Dantigny, A. Contrain et Dupret.

Assauts de fleuret, entre MM. P. Gillard et Wattel, G. Delavier, J. Dantigny, F. Seynaeve et G. Delavier, Gilliard et Seynaeve.

Il reste encore des cartes d'entrée à l'Institution Saint-Louis.

MARIAGES ET FIANÇAILLES. — Mercredi, à midi, a été célébré en la basilique métropolitaine, à Cambrai, le mariage de Mlle Germaine Morand, avec M. Emile Masson, négociant en bois.

Mardi 12 juin a eu lieu, en l'église Saint-Médard, de Lille (68e), le mariage de Mlle Germaine Morand, avec M. Emile Masson, négociant en bois.

M. de la Roche, ancien maître de verreries, et de Mlle Juliette Bostier, fille de M. Alfred Bostier, ancien maître de verreries, et de Mlle Juliette Bostier, fille de M. Alfred Bostier, ancien maître de verreries.

TRIBUNAL DE TOURCOING. — Audience du 16 juin 1930. Présidence de M. Meux, vice-président.

La scène sanglante de la Croix-Rouge à Tourcoing. — Les auteurs de la scène sanglante qui s'est déroulée le 22 mai à la Croix-Rouge, à Tourcoing, avaient été entendus aujourd'hui, leur faute devint évidente.

Les prévenus, Charles Lescaort et son amie, Léonie Dumortier, ont été entendus. L'un et l'autre ont été condamnés à deux mois de prison.

Le 22 mai, Castel, en compagnie de Pierre Duterre, 25 ans, rattacheur rue du Tourcoing, 256, à Tourcoing, se rendit au cabinet de M. Vandoubrucq, électricien sur lui et avant que le malheureux ait eu le temps de se mettre sur la défensive, Lescaort lui porta un violent coup de couteau dans le dos et le terrasse.

L'ordre du jour: l'annonce à donner au Congrès de Roubaix; entrevue avec MM. les députés au sujet de la suppression de la licence et des vœux léonins.

UN VELO VOLÉ. — Plainte a été déposée entre les mains de M. Rougier, commissaire de police, pour un vélo disparu jeudi matin, vers onze heures, et qui avait été déposé dans un couloir du bureau de la maison Valentin-Roussel et fils, place Thiérs.

L'ordre du jour: l'annonce à donner au Congrès de Roubaix; entrevue avec MM. les députés au sujet de la suppression de la licence et des vœux léonins.

UNE MORT SUBITE. — Hier matin, M. Jean Verstraete, 64 ans, marchand de charbon, demeurant rue de Gand, 707, au Pont-Neuville, se rendait à son jardin pour travailler. Soudain, il s'affaissa et donna au déçu par sa famille ne purent le sauver.

Un docteur mandat, ne put que constater le décès, attribué à une embolie.

CONTINUËMENT: Anguilles vivantes. « Poissonnerie Modèle », 13, rue Carnot, Tourcoing. Téléph. 12.60.

BONHÉANCE DE COUPS. — La police a dressé procès-verbal pour violences légères et coups et tapage. L'ordre du jour: l'annonce à donner au Congrès de Roubaix; entrevue avec MM. les députés au sujet de la suppression de la licence et des vœux léonins.

UN EXPULSÉ. — Les gardes Brunin et Antonneau ont profané l'indivision à venir, elle drola en fait blessé à l'index et à l'auriculaire et blessé au front.

LA CHORALE « LES VOLANTS ». — Parmi les sociétés musicales de notre ville, il en est une qui a retenu, ces temps-ci, notre attention, c'est la chorale « Les Volants ». Son origine remonte à une douzaine d'années, époque à laquelle une messe à Roncq (Blanc-Four). L'exécution fut bonne et si germer dans l'esprit des chanteurs l'idée d'élargir leurs rangs. Ils se rencontrèrent 25, 30 puis 40. C'est alors qu'ils décidèrent de se constituer en société régulière.

L'essor du groupe de chanteurs était acquis. L'essai de la chorale « Les Volants » compte aujourd'hui 65 membres, tous amis du meilleur esprit de camaraderie, esprit qui caractérise la Société.

Le titre « Les Volants » ne pouvait être mieux choisi, puisqu'il s'agit de choristes dont le désir est de « voler » là où l'on fait appel à eux, qu'il s'agisse d'une fête religieuse ou profane.

Le manquant cependant quelque chose au bonheur des « Volants »: « Un drapeau ». Grâce à un concert, la société put recueillir l'argent nécessaire à son acquisition. C'est à l'ombre des trois couleurs françaises que la chorale chanta désormais.

La bénédiction solennelle du drapeau aura lieu le 26 juin à huit heures, en l'église Saint-François. Sous l'habile direction de son jeune chef, M. Edmond Cateau, la société interprétera la messe solennelle de Ludwig Von Welden. Nous ne doutons pas que tous les amateurs de belle musique religieuse viendront l'entendre.

La chorale à l'issue de la messe, se rendra à son siège à la Rue de France, rue du Vin, d'où elle reconduira le drapeau chez le Président de la Société, M. Paul Gadenne, qui, assisté de MM. Arthur Matagne et Jules Lethois, vice-présidents, Achille Lecomte, trésorier, Albert Maerte, secrétaire, Henri Cateau, Valéry Guérin, Auguste Nollet, Alphonse Valchenner, Emile Vermeulen, commissaires, assure l'administration de la société et sa bonne marche.

Nous souhaitons longue vie, prospérité aux « Volants ».

ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DU FLOCON. — La commission rappelle aux Anciens Elèves les excursions de Boulogne, Calais et Metz. Ces voyages se faisant en train spécial, le nombre des places est limité. Il sera bon de ne pas attendre les derniers jours, pour remettre les adhésions.

Jusqu'au 12 juillet pour Boulogne, 28 août pour Calais, et 7 août pour Metz, les inscriptions seront reçues à l'école tous les dimanches de 11 heures à 12 heures.

INSTITUTION SAINT-LOUIS. — La fête de gymnastique qui aura lieu dimanche prochain 10 juin, à 4 heures, sur le terrain du Sporting, promet d'être particulièrement brillante. Le match de football, mettra en présence deux excellentes équipes: La Jeunesse de Notre-Dame de Lourdes et l'Institution Saint-Louis.

La salle d'armes de M. P. Gillard, produira ses meilleurs éléments. Nous voyons au programme:

Assauts d'épée, entre MM. P. Gillard et Seynaeve, R. Van der Velde, O. Dupret et Dantigny, A. Contrain et Dupret.

Assauts de fleuret, entre MM. P. Gillard et Wattel, G. Delavier, J. Dantigny, F. Seynaeve et G. Delavier, Gilliard et Seynaeve.

Il reste encore des cartes d'entrée à l'Institution Saint-Louis.

MARIAGES ET FIANÇAILLES. — Mercredi, à midi, a été célébré en la basilique métropolitaine, à Cambrai, le mariage de Mlle Germaine Morand, avec M. Emile Masson, négociant en bois.

Mardi 12 juin a eu lieu, en l'église Saint-Médard, de Lille (68e), le mariage de Mlle Germaine Morand, avec M. Emile Masson, négociant en bois.

M. de la Roche, ancien maître de verreries, et de Mlle Juliette Bostier, fille de M. Alfred Bostier, ancien maître de verreries, et de Mlle Juliette Bostier, fille de M. Alfred Bostier, ancien maître de verreries.

TRIBUNAL DE TOURCOING. — Audience du 16 juin 1930. Présidence de M. Meux, vice-président.

La scène sanglante de la Croix-Rouge à Tourcoing. — Les auteurs de la scène sanglante qui s'est déroulée le 22 mai à la Croix-Rouge, à Tourcoing, avaient été entendus aujourd'hui, leur faute devint évidente.

Les prévenus, Charles Lescaort et son amie, Léonie Dumortier, ont été entendus. L'un et l'autre ont été condamnés à deux mois de prison.

Le 22 mai, Castel, en compagnie de Pierre Duterre, 25 ans, rattacheur rue du Tourcoing, 256, à Tourcoing, se rendit au cabinet de M. Vandoubrucq, électricien sur lui et avant que le malheureux ait eu le temps de se mettre sur la défensive, Lescaort lui porta un violent coup de couteau dans le dos et le terrasse.

L'ordre du jour: l'annonce à donner au Congrès de Roubaix; entrevue avec MM. les députés au sujet de la suppression de la licence et des vœux léonins.

UN VELO VOLÉ. — Plainte a été déposée entre les mains de M. Rougier, commissaire de police, pour un vélo disparu jeudi matin, vers onze heures, et qui avait été déposé dans un couloir du bureau de la maison Valentin-Roussel et fils, place Thiérs.

L'ordre du jour: l'annonce à donner au Congrès de Roubaix; entrevue avec MM. les députés au sujet de la suppression de la licence et des vœux léonins.

UNE MORT SUBITE. — Hier matin, M. Jean Verstraete, 64 ans, marchand de charbon, demeurant rue de Gand, 707, au Pont-Neuville, se rendait à son jardin pour travailler. Soudain, il s'affaissa et donna au déçu par sa famille ne purent le sauver.

Un docteur mandat, ne put que constater le décès, attribué à une embolie.

CONTINUËMENT: Anguilles vivantes. « Poissonnerie Modèle », 13, rue Carnot, Tourcoing. Téléph. 12.60.

BONHÉANCE DE COUPS. — La police a dressé procès-verbal pour violences légères et coups et tapage. L'ordre du jour: l'annonce à donner au Congrès de Roubaix; entrevue avec MM. les députés au sujet de la suppression de la licence et des vœux léonins.

UN EXPULSÉ. — Les gardes Brunin et Antonneau ont profané l'indivision à venir, elle drola en fait blessé à l'index et à l'auriculaire et blessé au front.

LA CHORALE « LES VOLANTS ». — Parmi les sociétés musicales de notre ville, il en est une qui a retenu, ces temps-ci, notre attention, c'est la chorale « Les Volants ». Son origine remonte à une douzaine d'années, époque à laquelle une messe à Roncq (Blanc-Four). L'exécution fut bonne et si germer dans l'esprit des chanteurs l'idée d'élargir leurs rangs. Ils se rencontrèrent 25, 30 puis 40. C'est alors qu'ils décidèrent de se constituer en société régulière.

L'essor du groupe de chanteurs était acquis. L'essai de la chorale « Les Volants » compte aujourd'hui 65 membres, tous amis du meilleur esprit de camaraderie, esprit qui caractérise la Société.

Le titre « Les Volants » ne pouvait être mieux choisi, puisqu'il s'agit de choristes dont le désir est de « voler » là où l'on fait appel à eux, qu'il s'agisse d'une fête religieuse ou profane.

Le manquant cependant quelque chose au bonheur des « Volants »: « Un drapeau ». Grâce à un concert, la société put recueillir l'argent nécessaire à son acquisition. C'est à l'ombre des trois couleurs françaises que la chorale chanta désormais.

La bénédiction solennelle du drapeau aura lieu le 26 juin à huit heures, en l'église Saint-François. Sous l'habile direction de son jeune chef, M. Edmond Cateau, la société interprétera la messe solennelle de Ludwig Von Welden. Nous ne doutons pas que tous les amateurs de belle musique religieuse viendront l'entendre.

La chorale à l'issue de la messe, se rendra à son siège à la Rue de France, rue du Vin, d'où elle reconduira le drapeau chez le Président de la Société, M. Paul Gadenne, qui, assisté de MM. Arthur Matagne et Jules Lethois, vice-présidents, Achille Lecomte, trésorier, Albert Maerte, secrétaire, Henri Cateau, Valéry Guérin, Auguste Nollet, Alphonse Valchenner, Emile Vermeulen, commissaires, assure l'administration de la société et sa bonne marche.

Nous souhaitons longue vie, prospérité aux « Volants ».

ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DU FLOCON. — La commission rappelle aux Anciens Elèves les excursions de Boulogne, Calais et Metz. Ces voyages se faisant en train spécial, le nombre des places est limité. Il sera bon de ne pas attendre les derniers jours, pour remettre les adhésions.

Jusqu'au 12 juillet pour Boulogne, 28 août pour Calais, et 7 août pour Metz, les inscriptions seront reçues à l'école tous les dimanches de 11 heures à 12 heures.

INSTITUTION SAINT-LOUIS. — La fête de gymnastique qui aura lieu dimanche prochain 10 juin, à 4 heures, sur le terrain du Sporting, promet d'être particulièrement brillante. Le match de football, mettra en présence deux excellentes équipes: La Jeunesse de Notre-Dame de Lourdes et l'Institution Saint-Louis.

La salle d'armes de M. P. Gillard, produira ses meilleurs éléments. Nous voyons au programme:

Assauts d'épée, entre MM. P. Gillard et Seynaeve, R. Van der Velde, O. Dupret et Dantigny, A. Contrain et Dupret.

Assauts de fleuret, entre MM. P. Gillard et Wattel, G. Delavier, J. Dantigny, F. Seynaeve et G. Delavier, Gilliard et Seynaeve.

Il reste encore des cartes d'entrée à l'Institution Saint-Louis.

MARIAGES ET FIANÇAILLES